

Fiscalité énergétique et environnementale

Réduire la facture énergétique des entreprises

Introduction

- Les spécificités de la fiscalité énergétique et environnementale
- Les missions de l'administration des douanes et l'administration fiscale
- Le transfert de compétence
- Les sources de la fiscalité énergétique

Les taxes applicables à l'électricité

- La TICFE (modalités de fonctionnement, taux réduits, exonérations et procédure de remboursement)
- Le TURPE et la CTA (composantes, abattement)
- Les composantes locales de la fiscalité applicable à l'électricité
- Le bouclier tarifaire

La taxation du gaz

- Base imposable et tarifs
- Exonérations et taux réduits
- Recouvrement et contrôle

Les taxes générales sur les activités polluantes

- Les différentes composantes (déchets, granulats, biocarburants)
- Le transfert de compétence DGDDI/DGFIP
- Les tarifs
- Les exonérations

La taxation des produits pétroliers

- Produits taxables et tarifs
- Exonérations et taux réduits
- Régimes suspensifs
- Recouvrement et contrôle

La taxe carbone aux frontières

- Le calendrier
- Les produits taxés
- Les tarifs
- Le fonctionnement

Conclusion

- Actualité
- Réformes à venir

Scannez pour choisir votre session de formation

REF: PR0409635311

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 18/12/2025



Objectifs opérationnels

- Développer une expertise solide dans la gestion de la fiscalité complexe et évolutive.
- Appliquer les dispositifs pour réduire sa facture énergétique.
- Sécuriser ses déclarations puis prévenir les contrôles douaniers.

Public, pré-requis & niveau

Sociétés industrielles, sociétés consommatrices de produits énergétiques et d'électricité, et redevables de la TGAP (déchetteries, exploitants de carrières, fabricants et distributeurs de lessives, d'huiles...):

- Services comptables et financiers,
- Achats, logistique et ADV.
- Experts-comptables et collaborateurs

Pré-requis : Bonne connaissance en comptabilité

Une évaluation des pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

Professionnel **Avancé** **Expert**

Modalités

Intervenant : Avocat fiscaliste, spécialiste du droit douanier, de la fiscalité énergétique et environnementale.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation

Tarifs par personne · 1 jour = 7h

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra	Sur devis
(France entière)	à partir de 1 900 € HT

Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de faciliter le suivi de notre formation.